



Contact Methods
Mob: (86)18668768846
Tel: (86) 577 68668118
Wechat: zigpac123
Skype: bruce.chan1999
E-mail: bruce@zigpac.com
Whatsapp: +86-18668768846
Telegram: @Zigpacstickers

Company Info
Name: Wenzhou Zigpac Industry Limited
Address: No. 148-152, Building C, Jiangbin
Commercial and Residential Building, Longgang
City, Wenzhou City, Zhejiang 325802, China



YOUR CUSTOM PRINTING & PACKAGING PARTNER FOR SMALL AND MEDIUM BUSINESSES



Normes de sécurité des autocollants en mousse pour enfants : CPSIA, ASTM F963, EN71 et règles sur les petites pièces expliquées

Details

Réponse rapide : Aux États-Unis, les autocollants en mousse pour enfants doivent respecter la réglementation CPSIA sur le plomb et les phtalates, faire l'objet d'essais ASTM F963 lorsqu'ils sont vendus comme jouets, subir des contrôles sur les petites pièces et être accompagnés d'un certificat de produit pour enfants. Dans l'UE, ils doivent satisfaire à la norme EN71 (parties 1-3), aux limites de formamide applicables à la mousse, au règlement REACH et au marquage CE. La taille et la tranche d'âge déterminent les règles applicables.

Si vous importez, distribuez ou commercialisez sous votre marque des ensembles d'autocollants en mousse destinés aux classes, aux sacs de fête ou aux kits d'activités manuelles, les normes de sécurité des autocollants en mousse pour enfants déterminent si votre expédition passe la douane, si un distributeur la référence ou si elle finit par faire l'objet d'un avis de rappel. Ces règles ne se résument pas à un certificat unique. Il s'agit d'un ensemble d'essais qui se recoupent et qui dépendent de trois décisions prises avant la production : la tranche d'âge imprimée sur l'emballage, la taille de la plus petite pièce et la composition chimique de chaque couche de l'autocollant. Ce guide explique quelles règles s'appliquent aux États-Unis et dans l'UE, quels documents demander à un fabricant, et comment ces trois décisions modifient à la fois la conformité et le coût.

Pourquoi la mention « EVA non toxique » sur un devis fournisseur ne suffit pas

Le problème. La plupart des devis d'autocollants en mousse mentionnent des formules comme « EVA non toxique », « EN71 validé » ou « sans phtalates ». Ces affirmations décrivent un matériau à un moment donné. Elles ne décrivent pas votre autocollant : vos couleurs de mousse, vos encres d'impression, votre film de surface, votre adhésif et votre support antiadhésif, testés comme un seul produit pour une tranche d'âge donnée.

Le point sensible. L'écart apparaît tardivement. Un distributeur américain demande un certificat de produit pour enfants (CPC), et le fournisseur ne dispose que d'un rapport générique sur la mousse, établi pour un autre client. Un distributeur européen demande si la mousse a été contrôlée pour le formamide, et personne ne le sait. La mousse EVA a un historique documenté à cet égard: en 2010, les autorités françaises et belges ont suspendu la vente de certains tapis-puzzles en mousse EVA après la détection de formamide, selon une synthèse réalisée par [l'Office for Science and Society de l'Université McGill](#)^[1]. Un criblage non ciblé réalisé en 2025 sur 34 tapis de sol pour enfants mentionne encore le formamide parmi les composés volatils caractéristiques émis par les échantillons d'EVA, comme le rapporte [Ecotoxicology and Environmental Safety](#)^[2]. Les autocollants sont plus fins que les tapis, mais ils appartiennent à la même famille de matériaux, et les régulateurs les traitent de la même façon.

La solution. Traitez la conformité comme une spécification, et non comme une affirmation. Définissez d'abord la tranche d'âge et la taille, listez chaque composant matériel, puis associez chaque composant aux essais exigés par vos marchés. Les sections ci-dessous suivent cet ordre.

Sommaire

1. [Ce qui constitue un autocollant en mousse pour enfants au regard des règles](#)
2. [Exigences américaines : CPSIA, ASTM F963 et petites pièces](#)
3. [Exigences européennes : norme EN71 \(parties 1-3\), formamide et nouveau règlement sur les jouets](#)
4. [Comment établir une commande d'autocollants en mousse conforme, étape par étape](#)
5. [Différences entre les normes de sécurité des autocollants en mousse pour enfants aux États-Unis et dans l'UE](#)
6. [Comment la taille, l'adhésif et la tranche d'âge modifient le coût](#)
7. [FAQ](#)
8. [Points clés à retenir](#)

Qu'est-ce qu'un autocollant en mousse pour enfants au regard des règles ?

Un autocollant en mousse EVA autoadhésif est un produit multicouche : une âme en mousse EVA, souvent un film de surface imprimé ou une impression directe sur la mousse, un adhésif sensible à la pression et un support antiadhésif. Les régulateurs ne le classent pas selon son matériau, mais selon le public auquel il est destiné et selon son mode d'utilisation.

Aux États-Unis, un **produit pour enfants** est un produit conçu ou destiné principalement aux enfants de 12 ans ou moins. Ce seul critère déclenche les limites de plomb, les essais réalisés par un tiers et l'obligation d'un certificat CPC. Si le set d'autocollants est aussi un **jouet** (un cahier d'activités à autocollants, un kit d'artisanat, une planche d'autocollants de récompense commercialisée pour le jeu), ASTM F963 et les limites de phtalates s'appliquent également. La [Commission de la sécurité des produits de consommation des États-Unis](#)^[3] examine votre emballage, votre marketing, la tranche d'âge visée et la façon dont les enfants utilisent réellement le produit, et non uniquement ce qu'indique l'étiquette. Un simple autocollant à logo vendu à des adultes pour ordinateurs portables n'entre généralement pas dans ce champ ; le même autocollant orné de dessins d'animaux et placé dans un kit de récompense pour la classe, lui, y entre.

Dans l'UE, la question est de savoir si le produit est conçu ou destiné à être utilisé dans le jeu par des enfants de moins de 14 ans. Une feuille d'autocollants en mousse vendue comme article d'activité pour enfants est généralement un jouet, ce qui entraîne des essais EN71, un dossier technique, une déclaration UE de conformité et le marquage CE.



Une erreur courante : les fiches techniques des mousses citent souvent les résultats de la norme [ASTM D3575^{\[4\]}](#) relatifs à la masse volumique, à la déformation rémanente à la compression et à l'absorption d'eau. Il s'agit de méthodes d'essai des propriétés physiques des mousses oléfiniques à cellules fermées. Elles ne disent rien du plomb, des phtalates, du formamide ni des risques d'étouffement, et elles ne peuvent pas remplacer un rapport de sécurité des jouets.

Exigences américaines : conformité CPSIA pour les autocollants en mousse EVA, ASTM F963 et petites pièces

Limites de plomb CPSIA

Chaque composant accessible d'un produit pour enfants doit respecter deux limites de plomb : 100 ppm de plomb total dans le substrat (la mousse, le film, l'adhésif et le support) et 90 ppm dans les peintures et revêtements de surface (encres d'impression et vernis). Un adhésif placé sous un support n'est pas « inaccessible » une fois que l'enfant a décollé l'autocollant ; il doit donc figurer dans le plan d'essais.

Phtalates

Pour les jouets pour enfants et les articles de puériculture, huit phtalates (DEHP, DBP, BBP, DINP, DIBP, DPENP, DHEXP, DCHP) sont chacun limités à 0,1 % dans les composants plastifiés accessibles. La mousse EVA n'est généralement pas plastifiée, mais les films de surface en PVC et certains revêtements souples peuvent l'être. Si votre autocollant comporte une couche supérieure en vinyle, c'est cette couche qu'il faut surveiller.

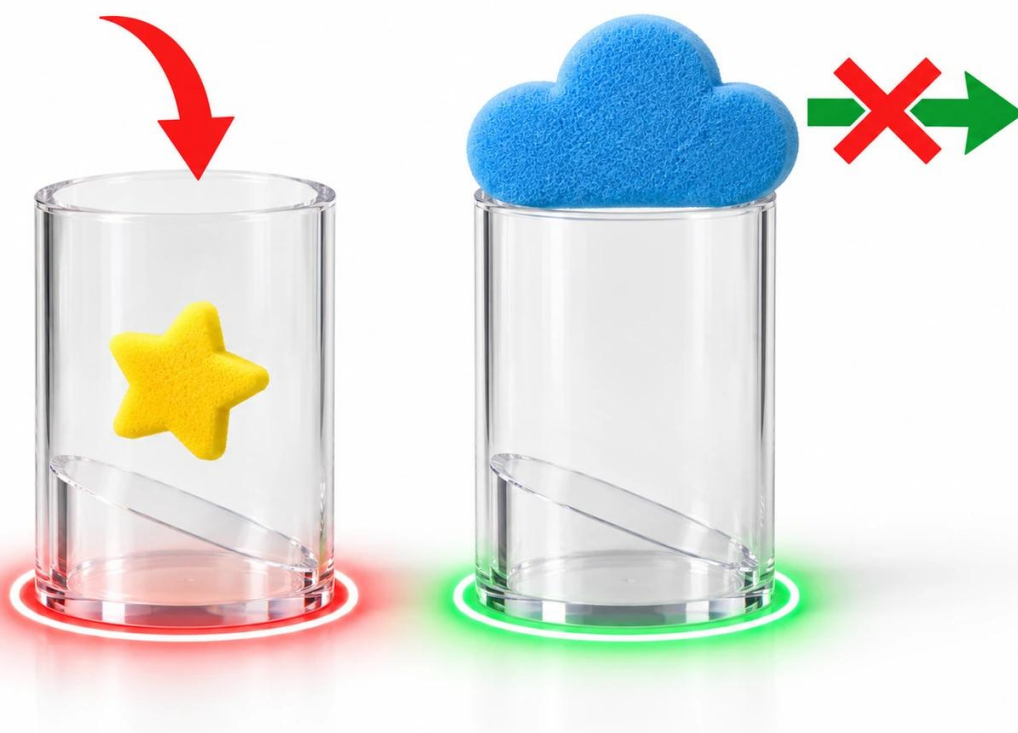
Essais ASTM F963 pour les autocollants

La norme ASTM F963 est obligatoire pour les jouets au titre de 16 CFR, partie 1250 ; la version actuellement intégrée est ASTM F963-23, et la CPSC met à jour la référence lorsque de nouvelles éditions sont adoptées. Pour les autocollants en mousse, les sections pertinentes portent en général

sur les éléments lourds solubles dans les revêtements de surface et les substrats, sur les dispositions relatives aux petites pièces et à l'usage normal et abusif, sur les pointes et les bords tranchants (rarement un problème pour une mousse souple, mais vérifiés) et sur l'étiquetage. Les essais d'usage normal et abusif sont importants pour la mousse : un laboratoire peut mordre, tordre ou déchirer les échantillons, et un autocollant souple qui se détache en un fragment assez petit pour entrer dans le cylindre d'essai peut échouer, même si l'autocollant intact est grand.

Règles sur les petites pièces et le risque d'étouffement pour les autocollants

Au titre du 16 CFR, partie 1501, tout jouet ou article destiné aux enfants de moins de 3 ans ne peut comporter de pièce pouvant entrer entièrement dans le cylindre d'essai des petites pièces : 1,25 in (31,7 mm) de diamètre, avec une base inclinée de 1,0 to 2,25 in de profondeur. De nombreux autocollants en mousse découpés à l'emporte-pièce (étoiles, cœurs, lettres) sont plus petits que cela. Les jouets destinés aux enfants âgés de 3 à moins de 6 ans et contenant de petites pièces doivent porter l'avertissement réglementaire « WARNING: CHOKING HAZARD — Small parts. Not for children under 3 yrs. » sur l'emballage, conformément au 16 CFR 1500.19.



Certification et traçabilité

Les essais doivent être réalisés par un laboratoire tiers accepté par la CPSC. L'importateur (ou le fabricant américain) établit ensuite un certificat CPC qui énumère chaque règle applicable, le laboratoire, les dates d'essai et le lot de production. La CPSIA exige également, lorsque c'est possible, des informations de traçabilité permanentes sur le produit et son emballage, afin qu'un lot puisse être retracé en cas de problème.

Exigences de l'UE : certification EN71 pour les autocollants en mousse, formamide et nouveau règlement sur les jouets

« Certification EN71 » est un raccourci. EN71 désigne une famille de normes d'essai, et non un certificat. La réussite de ces essais étaye la déclaration de conformité du fabricant et le marquage CE.

Pour les autocollants en mousse, trois parties comptent surtout :

- **EN71-1 (mécanique et physique)** : comprend un essai de petites pièces similaire au cylindre américain, interdit les petites pièces détachables dans les jouets destinés aux enfants de moins de 36 mois et impose un avertissement d'âge sur les jouets inadaptés à ce groupe.
- **EN71-2 (inflammabilité)** : la mousse est combustible, c'est pourquoi les ensembles d'autocollants destinés au jeu font généralement l'objet de contrôles.
- **EN71-3 (migration de certains éléments)** : fixe des limites pour les éléments susceptibles de migrer depuis les matériaux accessibles. Les autocollants sont souvent évalués comme matériau « gratté », soit la catégorie la plus stricte des trois catégories de matériaux, car les enfants peuvent détacher l'encre et la mousse avec leurs ongles ou leurs dents.

Formamide dans la mousse

[Directive de la Commission \(UE\) 2015/2115^{\[5\]}](#) fixe un seuil de teneur de 200 mg/kg pour le formamide dans les matériaux de jouets en mousse. Au-delà, la mousse doit réussir un essai d'émission ne dépassant pas 20 µg/m³ dans un délai de 28 jours. La règle s'applique aux jouets destinés aux enfants de moins de 36 mois et aux jouets destinés à être mis en bouche, et la limite est reprise dans [la liste de l'ECHA des substances restreintes dans les jouets^{\[6\]}](#). La méthode d'essai de la teneur est [EN 71-15:2025^{\[7\]}](#), qui est devenue une norme harmonisée donnant présomption de conformité à compter du 14 septembre 2026, par l'intermédiaire de [la décision d'exécution \(UE\) 2026/2032^{\[8\]}](#).

Le nouveau règlement sur la sécurité des jouets

[Règlement \(UE\) 2025/2509^{\[9\]}](#), publié le 12 décembre 2025, remplacera la directive sur la sécurité des jouets, qui sera abrogée le 1 août 2030. Selon une analyse publiée par [HKTDC Research^{\[10\]}](#), les restrictions spécifiques de substances, qui concernent principalement les jouets destinés aux enfants de moins de 3 ans, notamment le formamide et le formaldéhyde, seront étendues à tous les jouets, et chaque modèle de jouet devra disposer d'un passeport numérique de produit. Si vos ensembles d'autocollants sont vendus pour les 3 to 8 ans, le contrôle du formamide passera de « souhaitable » à obligatoire pendant la période de transition. Par ailleurs, l'entrée 77 de l'annexe XVII de REACH (règlement (UE) 2023/1464) applique une limite d'émission de formaldéhyde en intérieur de 0,080 mg/m³ aux articles autres que les meubles depuis le 6 août 2026.

Comment établir une commande d'autocollants en mousse conforme, étape par étape

Cette démarche ne couvre que la conformité. Si vous devez encore choisir l'épaisseur, les formes et la force d'adhésion, le [guide de spécification des autocollants personnalisés en mousse EVA](#) détaille cette partie de la commande.

1. **Définissez d'abord la tranche d'âge.** Déterminez si le set est destiné aux enfants de moins de 3, 3 ans, ou à une tranche d'âge supérieure, et vérifiez que les illustrations, l'emballage et le marketing sont cohérents. Une étiquette « 3+ » apposée sur un emballage orné d'images de bébés peut être réévaluée comme un produit destiné aux enfants de moins de 3 ans.
2. **Mesurez la plus petite pièce par rapport au cylindre.** Listez chaque forme découpée. Toute forme pouvant entrer dans 1,25 in (31,7 mm) rend le set inadapté aux moins de 3 ans et déclenche l'avertissement sur le risque d'étouffement pour les 3 à moins de 6 in ans aux États-Unis, ainsi que l'avertissement de 36 mois dans l'UE.
3. **Établissez une nomenclature des matériaux.** Une ligne par couleur de mousse, système d'encre, film de surface, adhésif et support antiadhésif. Cette liste devient le plan d'essais.

4. **Associez les essais aux marchés.** États-Unis : plomb (substrat et revêtements), phtalates pour les pièces plastifiées si le set est un jouet, clauses pertinentes de ASTM F963, petites pièces. UE : EN71-1, EN71-2, EN71-3, teneur en formamide selon EN 71-15 pour la mousse, criblage REACH des SVHC.
5. **Faites appel à un laboratoire accrédité et faites correspondre les échantillons.** Les essais américains doivent être réalisés dans un laboratoire accepté par la CPSC. Les échantillons doivent provenir de matières de production, et non d'un échantillon de vente.
6. **Établissez vos propres documents.** L'importateur établit le CPC aux États-Unis; le fabricant ou l'importateur européen conserve le dossier technique et la déclaration de conformité dans l'UE. Ajoutez les repères de traçabilité et les avertissements à la maquette de l'emballage avant l'approbation du bon à tirer.



Ce qu'il faut demander au fabricant

Demandez des rapports portant un numéro de rapport, le nom et l'accréditation du laboratoire, la méthode d'essai, la description de l'échantillon (couleur et matériau), la date d'essai et la tranche d'âge testée. Un rapport intitulé « mousse EVA, couleurs assorties », vieux de 2 ans et établi pour un autre client, ne couvre pas votre commande. Demandez une déclaration sur le type d'adhésif (par exemple acrylique à base d'eau ou caoutchouc à base de solvant) et sur les composants en PVC éventuels, car ils déterminent la nécessité d'effectuer des essais de phtalates. Enfin, vérifiez qu'un nouvel essai est réalisé lorsqu'un fournisseur de matière ou une couleur de mousse change.

Comment les normes de sécurité des autocollants en mousse pour enfants diffèrent-elles entre les États-Unis et l'UE ?

Les deux marchés posent les mêmes questions de fond (éléments toxiques, risque d'étouffement, inflammabilité), mais y répondent avec des documents et des limites différents.

Sujet	États-Unis	Union européenne	Ce que cela implique pour une commande d'autocollants en mousse
Critère de champ d'application	Produit pour enfants : âgés de 12 ans et moins	Jouet : destiné au jeu des enfants de moins de 14 ans	La tranche d'âge et le marketing déterminent le champ d'application, et non le matériau
Norme de base	CPSIA + ASTM F963 (16 CFR 1250)	Directive sur la sécurité des jouets 2009/48, en cours de remplacement par le règlement (UE) 2025/2509 ; série EN71	Des rapports d'essai distincts sont généralement nécessaires pour chaque marché
Métaux lourds	Plomb total : 100 ppm dans le substrat, 90 ppm dans les revêtements ; éléments lourds solubles selon ASTM F963	Limites de migration EN71-3 ; les autocollants sont souvent traités comme matériau gratté	Chaque couleur de mousse et chaque encre est testée
Phtalates	8 phtalates, à 0,1 % chacun, dans les composants plastifiés des jouets	Restrictions de l'annexe XVII de REACH	Point le plus important lorsqu'un film de surface en PVC est utilisé
Chimie propre à la mousse	Aucune limite fédérale spécifique au formamide	Formamide : seuil de teneur de 200 mg/kg, émission de 20 µg/m³ ; méthode EN 71-15	La mousse destinée à l'UE doit être criblée pour le formamide
Petites pièces	Cylindre 16 CFR 1501 ; interdit aux moins de 3 ans ; avertissement pour les 3 à moins de 6 ans	Essai sur les petites pièces EN71-1 ; interdit en dessous de 36 mois ; avertissement d'âge	Les formes inférieures à 1,25 in déclenchent des avertissements sur l'emballage
Preuve de conformité	CPC établi par l'importateur; laboratoire accepté par la CPSC; étiquette de traçabilité	Dossier technique, déclaration de conformité, marquage CE ; passeport numérique de produit au titre du nouveau règlement	Prévoyez tôt l'espace de la maquette pour les marquages et avertissements

Comment la taille, la chimie de l'adhésif et la tranche d'âge influencent-elles le coût de conformité ?

Taille. Rendre chaque forme plus grande que le cylindre des petites pièces permet d'ouvrir le marché des moins de -3 ans et de supprimer les avertissements d'étouffement, mais cela consomme davantage de mousse par feuille et limite les designs qui rendent bien à cette échelle. De nombreuses marques acceptent plutôt la tranche 3+ avec l'avertissement. Les deux choix sont valables ; ce qui pose problème, c'est de les mélanger sur une même feuille.

Nombre de matériaux. Le coût des essais augmente avec le nombre de composants distincts testés, car chaque couleur de mousse et chaque encre constitue un échantillon séparé. Les règles américaines (16 CFR, partie 1109) autorisent les essais par composant : réutiliser les mêmes couleurs de mousse, encres et adhésifs testés sur plusieurs designs permet à un même jeu de résultats de justifier plusieurs produits. Un assortiment de 12 couleurs coûte plus cher à vérifier qu'un assortiment de 5 couleurs.

Chimie de l'adhésif. L'adhésif est un composant à part entière pour les essais de plomb et EN71-3.

Changer d'adhésif en cours de programme, par exemple pour un système plus résistant sur des surfaces texturées, impose de refaire les essais. Choisir un adhésif qui répond à la fois aux besoins de performance et de conformité permet de stabiliser le plan d'essais. Notez aussi qu'un support trop dur pour que de petites mains puissent le décoller relève d'un problème d'usage, et non de conformité, mais il apparaît dans les réclamations en classe.

Tranche d'âge. Une tranche d'âge plus élevée réduit certaines obligations (avertissements sur les petites pièces, portée actuelle du formamide pour les moins de -3 ans), mais ne supprime pas les essais de plomb, qui s'appliquent à tous les produits pour enfants jusqu'à l'âge de 12 ans. Avec le nouveau règlement européen, l'avantage lié au formamide dont bénéficie la tranche 3+ disparaîtra.

Comme le périmètre des essais dépend de vos couleurs, de vos formes et de vos marchés exacts, le moyen le plus précis d'établir un budget est de transmettre vos visuels, la tranche d'âge visée et les marchés de destination lors de la demande de devis, afin que le plan d'essais soit chiffré en parallèle de la production.

Questions fréquentes

FAQ : les autocollants en mousse sont-ils considérés comme des jouets ?

Cela dépend de l'usage prévu. Les ensembles d'autocollants commercialisés pour le jeu, l'artisanat ou les récompenses des enfants sont généralement traités comme des jouets, aux États-Unis comme dans l'UE. Les autocollants promotionnels destinés aux adultes ne le sont généralement pas. Aux États-Unis, tout produit destiné principalement aux enfants de 12 ans et moins est un produit pour enfants et nécessite des essais de plomb ainsi qu'un certificat CPC, même s'il n'est pas classé comme jouet.

FAQ : le rapport EN71 d'un fournisseur suffit-il pour vendre aux États-Unis ?

Non. Les États-Unis exigent des essais selon la CPSIA et ASTM F963, réalisés par un laboratoire accepté par la CPSC, ainsi qu'un CPC établi par l'importateur. Les résultats EN71 peuvent porter sur le même sujet, mais ils ne sont pas acceptés en remplacement.

FAQ : les petits autocollants en mousse sont-ils interdits pour les tout-petits ?

Tout autocollant pouvant entrer entièrement dans le cylindre des petites pièces, soit 1,25 in (31,7 mm) de diamètre, ne peut figurer dans un produit destiné aux enfants de moins de 3 in ans aux États-Unis, et l'UE applique une règle équivalente pour les moins de 36 mois. Pour les 3 à moins de 6 ans, les États-Unis exigent un avertissement sur le risque d'étouffement figurant sur l'emballage.

FAQ : faut-il tester le formamide pour les autocollants en mousse ?

Pour les jouets européens destinés aux enfants de moins de 36 mois ou destinés à être mis en bouche, oui : une mousse dont la teneur en formamide dépasse 200 mg/kg doit respecter une limite d'émission de 20 µg/m³. En vertu du règlement (UE) 2025/2509, la restriction s'étend aux jouets de tous âges ; le criblage de la mousse EVA selon EN 71-15 constitue donc une valeur par défaut judicieuse pour les ensembles destinés à l'UE.

FAQ : un seul rapport d'essai couvre-t-il toutes les couleurs et tous les designs ?

Seulement si chaque matériau du nouveau design figurait dans les échantillons testés. Les essais par composant permettent de réutiliser les résultats pour les mêmes couleurs de mousse, encres et

adhésifs, mais une nouvelle couleur, une nouvelle encre ou un nouvel adhésif nécessite son propre essai.

FAQ : les fiches techniques physiques des mousses sont-elles une preuve de sécurité ?

Non. Les propriétés mesurées selon des méthodes telles que ASTM D3575 (masse volumique, déformation rémanente à la compression, absorption d'eau) décrivent les performances. La conformité en matière de sécurité exige des essais chimiques et mécaniques des jouets selon les normes ci-dessus.

Points clés à retenir

- **Tout autocollant en mousse pouvant entrer dans le cylindre des petites pièces ne peut pas figurer dans un produit destiné aux moins de -3 ans** — cylindre d'essai de 1,25 in (31,7 mm) de diamètre ([Source](#))
- **Les limites américaines de plomb s'appliquent à chaque couche accessible, y compris l'adhésif** — 100 ppm dans le substrat, 90 ppm dans les revêtements, pour les produits destinés aux enfants de 12 ans et moins ([Source](#))
- **Les jouets en mousse de l'UE sont soumis à une limite de teneur en formamide et à une limite d'émission** — teneur de 200 mg/kg, émission de 20 µg/m³ dans un délai de 28 jours ([Source](#))
- **La méthode d'essai du formamide est désormais harmonisée** — EN 71-15:2025, présomption de conformité à partir du 14 septembre 2026 ([Source](#))
- **La directive européenne sur la sécurité des jouets est en cours de remplacement** — règlement (UE) 2025/2509, directive abrogée le 1 août 2030 ([Source](#))
- **Les risques liés à la mousse sont réels, et non théoriques** — 34 tapis pour enfants analysés en 2025, formamide parmi les composés volatils de l'EVA ([Source](#))

Conclusion : précisez la conformité avant d'approuver les visuels

La sécurité des autocollants en mousse pour enfants se gère bien lorsqu'elle est définie dès le début d'une commande, au lieu d'être découverte à la douane. Fixez la tranche d'âge, vérifiez chaque forme par rapport au cylindre des petites pièces, listez chaque couche de matériau et faites correspondre ces couches à la CPSIA, à la norme ASTM F963, à la norme EN71 (parties 1-3) et aux limites de formamide des marchés où vous vendez. Exigez ensuite des rapports qui mentionnent vos matériaux, et non ceux de quelqu'un d'autre. Si vous transmettez vos visuels, la tranche d'âge visée et les marchés de destination lors de votre demande de devis, le plan de production et le plan d'essais pourront être établis ensemble.

Références

1. Université McGill, Office for Science and Society. « You Asked: Are Foam Puzzle Mats Toxic for Children? » (2017-03-20). [mcgill.ca](https://www.mcgill.ca). Consulté en octobre 2026. [↵](#)
2. Ecotoxicology and Environmental Safety (2025). Criblage non ciblé de composés volatils issus de tapis de sol pour enfants. [sciencedirect.com](https://www.sciencedirect.com). Consulté en octobre 2026. [↵](#)
3. Commission de la sécurité des produits de consommation des États-Unis. Guide professionnel « Toy Safety ». [cpsc.gov](https://www.cpsc.gov). Consulté en octobre 2026. [↵](#)

4. ASTM International. ASTM D3575-20, Standard Test Methods for Flexible Cellular Materials Made from Olefin Polymers. [astm.org](https://www.astm.org). Consulté en octobre 2026. [↵](#)
5. Commission européenne. Directive de la Commission (UE) 2015/2115 modifiant l'annexe II de la directive 2009/48/EC en ce qui concerne le formamide (2015-11-23). eur-lex.europa.eu. Consulté en octobre 2026. [↵](#)
6. Agence européenne des produits chimiques. Substances restreintes dans les jouets : formamide (EC 200-842-0, CAS 75-12-7). echa.europa.eu. Consulté en octobre 2026. [↵](#)
7. CEN. EN 71-15:2025, Sécurité des jouets – Partie 15 : formamide dans les matériaux de jouets en mousse (teneur), disponible le 2025-02-26. standards.cencenelec.eu. Consulté en octobre 2026. [↵](#)
8. Commission européenne. Décision d'exécution (UE) 2026/2032 relative aux normes harmonisées pour les jouets (OJ 2026-09-14). eur-lex.europa.eu. Consulté en octobre 2026. [↵](#)
9. Parlement européen et Conseil. Règlement (UE) 2025/2509 relatif à la sécurité des jouets (OJ 2025-12-12). eur-lex.europa.eu. Consulté en octobre 2026. [↵](#)
10. HKTDC Research. Résumé du nouveau règlement de l'UE sur la sécurité des jouets (2026-01-05). research.hktdc.com. Consulté en octobre 2026. [↵](#)

octobre 21, 2026